

Contact administratif

Formation Continue et Alternance Campus Pont de Bois

Nadia GAILLET
Bureau A1.674b
Bâtiment A
BP 60149
59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Tél. : (33) 03 20 41 72 82
Mail : nadia.gaillet@univ-lille.fr

Le secrétariat est ouvert :
du lundi au vendredi (9h-11h et 14h-16h)

Responsable de la formation

Amanda CRABTREE

PAST Faculté des humanités, Département Arts,
Université de Lille - Campus Pont de Bois.
Mail : amanda.crabtree@univ-lille.fr

Équipe pédagogique

Amanda CRABTREE

PAST, Directrice d'artconnexion, Lille

Nathalie DELBARD

Professeure des universités, directrice du Laboratoire
CEAC, Centre d'Étude des Arts Contemporains

Intervenants extérieurs

Accompagnement

Formation Continue et Alternance

Vous souhaitez vous reconverter, enrichir ou actualiser vos compétences, redonner de l'élan à votre carrière professionnelle ? La FCA vous accueille quel que soit votre statut : salarié, demandeur d'emploi, apprenant à titre individuel, retraité, et vous propose une offre de formation diplômante, qualifiante et / ou certifiante du niveau bac à bac +8. Nos experts sont là pour vous accompagner tout au long de votre projet.

Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Rue du Barreau
Niveau 1 (forum -1)
59653 Villeneuve d'Ascq
M ligne 1 : Pont de Bois

Tél. +33 (0)3 20 41 72 72
Mail : dfca-pontdebois@univ-lille.fr

formationpro.univ-lille.fr

Tarifs

Tarif : 2 000 € + éventuels coûts de déplacements.
Dans le cas où le stagiaire ne bénéficie pas de financement (OPCO, employeur, etc.), l'université peut proposer sous conditions une exonération partielle des frais de formation.

Effectif maximum : 12 personnes. L'ouverture de la formation est soumise à un effectif suffisant de stagiaires.

Responsable de la rédaction : FCA - Maquette et réalisation : Service Communication - Impression : Imprimerie Université de Lille - Document non contractuel - Crédit photo : Capsule, 2003, matall crasset © A. Mornin.
N° du SIRET : 130 029 754 00012 - N° de l'APE : 8542Z - N° de déclaration d'activité : 32 59 11043 59 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État - Université de Lille, Formation Continue et Alternance (FCA)

Diplôme universitaire

Janvier 2023

Faire œuvre comme on fait société Médiation - production en arts contemporains

*Comment réinventer et accompagner une
nouvelle forme de relation entre la société
et les artistes pour faire œuvre en commun ?*

Formation continue - 5 mois

Présentation et objectifs

La présentation :

Instrument de cohésion sociale et de développement, l'action culturelle est devenue un champ transversal des politiques locales. Les projets artistiques et culturels de territoire, en faisant appel à l'implication des citoyens, invitent à repenser les rapports entre la société civile, les artistes et les acteurs publics et privés.

Ce DU s'inscrit dans le Master Arts parcours « Exposition-production des œuvres d'art contemporain » de l'Université de Lille. Il s'inscrit dans une collaboration avec le laboratoire CEAC (Centre d'Etude des Arts Contemporains) et la Société des Nouveaux commanditaires en arts et sciences.

La formation « Faire œuvre comme on fait société » inspirée de l'action Nouveaux commanditaires initiée par la Fondation de France, ambitionne de penser les liens entre art et société, autour des questions telles que :

- comment déléguer à des citoyens une responsabilité publique ?
- comment intégrer les citoyens à la définition du projet culturel ?
- comment réinventer une nouvelle forme de relation entre la société et les artistes dans le respect des droits culturels ?
- comment repenser les modèles économiques culturels dans le cadre de l'économie sociale et solidaire ?

Les objectifs :

- Renforcer les capacités des stagiaires à élaborer des stratégies culturelles qui prennent en compte la variété des besoins et des territoires, la transformation des cadres et des objectifs de l'action publique.
- Leur permettre de développer des stratégies fondées sur l'écoute et l'implication du citoyen dans la définition et l'articulation des projets, en respectant les droits culturels.
- Apprendre à analyser les écosystèmes culturels, comme l'évolution des pratiques professionnelles et les modalités d'organisation et de financement des projets.

Moyens pédagogiques mis en œuvre

Il s'agit d'une formation qui se construit sur une logique de projet et s'appuie sur des études de cas. Elle fait appel à la propre expérience des stagiaires pour croiser les approches, s'appuyer sur leurs éclairages et capacités d'analyse pour fonder une mise en œuvre de projet.

Les ateliers projet, proposés dès le démarrage de la formation, permettent aux stagiaires de s'approprier de nouveaux outils de médiation et de négociation. Des études de cas et des enseignements théoriques

Conditions d'accès

Les candidats et candidates sont invités à déposer leur dossier via la plateforme e.candidat : lettre de motivation, CV, diplômes, CNI... La procédure de dépôt des candidatures est ouverte du 05 septembre au 15 novembre 2022.

Le lien afin d'accéder à la plateforme est le suivant : <https://ecandidat.univ-lille.fr/>

Après cette pré-sélection, les candidats et candidates seront invités à un entretien avec un jury de sélection début décembre 2022.

Validation du diplôme

L'admission au DU Faire œuvre comme on fait société est conditionnée par :

- une présentation orale individuelle sur un cas d'étude à la fin de la formation.

Ce DU permet de valider un niveau après-licence et d'obtenir un équivalent de 15 ECTS (European Credits Transfer and Accumulation System). À noter que cette formation ne donne pas un accès systématique au Master 2.

Public visé

La formation s'adresse à des personnes possédant un niveau bac +4 ou ayant au moins 3 années d'expérience professionnelle, dans le champ de la culture, notamment des arts contemporains : arts plastiques, musique, danse, théâtre, architecture, design...

Elle s'adresse également à des agents territoriaux investis dans les champs de la culture, de la gestion de projets culturels, de la politique de la ville, de l'aménagement des territoires... qui souhaitent renforcer leurs compétences professionnelles.

permettent de comprendre l'articulation d'un nouveau mode d'action à partir de l'écoute de la demande citoyenne.

- Séances de formation en salle
- Salles équipées d'internet et/ou d'un vidéoprojecteur
- Études de cas pratiques et/ou exercices
- Travail en groupe
- Plateforme de documents/ressources en ligne

Organisation et programme

5 mois sur le principe de l'alternance. 4 modules de 3 jours répartis sur les 5 mois, pour un total de 88 heures de formation. Le programme comprend des séminaires avec des théoriciens et des ateliers de mise en situation avec des professionnels en activité dans la région Hauts-de-France et en Europe.

Module 1 : 23, 24 et 25 janvier 2023 - 22 H : GOUVERNANCE TERRITORIALE ET ACTION PUBLIQUE

- Introduction
- Méthodologie : l'action Nouveaux commanditaires
- Montage de projets

Module 2 : 6, 7 et 8 mars 2023 - 22 H : INGÉNIERIE DE PROJETS DE TERRITOIRE

- Gestion de l'économie de la culture
- Gestion juridique

Module 3 : 3, 4 et 5 avril 2023 - 23 H : PROJETS TERRITORIAUX ET ACTIONS PUBLIQUES/PRIVÉES

- Séjour d'analyse de territoire (hors Lille)
- Cas d'étude / atelier de territoire

Module 4 : 15, 16 et 17 mai 2023 - 21 H : PROJETS ARTISTIQUES ET ENJEUX POLITIQUES

- Évaluation
- Journée d'étude

TOTAL : 88 heures

Compétences visées

À l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- accroître leurs capacités à conduire une action culturelle, dans une logique d'intérêt général,
- savoir analyser les risques et opportunités liés aux transformations politiques, économiques, sociales et culturelles contemporaines,
- mobiliser des savoirs théoriques pour une meilleure gestion de projet,
- développer une capacité d'écoute et d'interprétation des besoins ainsi qu'une capacité de médiation et de négociation pour mettre en œuvre des projets novateurs,
- être force de proposition en tant qu'opérateur dans le développement culturel des populations et des territoires.

Partenaires

- Centre d'Étude des Arts Contemporains
- artconnexion, Lille
- Société des Nouveaux commanditaires en arts et sciences
- Fondation de France
- Ministère de la Culture - Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle.